



Réouverture des sites de départementaux de pleine nature

Dès lundi 11 mai, les sites départementaux du Lac de Gurson, du Grand étang de la Jemaye, de la Ferme du Parcot, du Grand Etang de Saint-Estèphe, de la Base de Loisirs de Rouffiac, la Voie Verte Thiviers-Saint-Pardoux, le Barrage de Miallet, les Forges de Savignac-Lédrier et le Domaine Départemental de Campagne sont de nouveau ouverts au public

Publié le 12 mai 2020

Dans le respect des conditions annoncées par le gouvernement.

Pour des raisons sanitaires, certains services et équipements ne seront pas assurés, ni accessibles en fonction de l'offre de chaque site.

Pour le moment, la baignade et l'accès aux jeux pour les enfants et aux équipements sportifs ne seront pas autorisés. La restauration ainsi que les sanitaires restent fermés sur tous les sites qui le proposaient habituellement.

Sur chaque site, une information ainsi qu'un arrêté préciseront ces points. Des agents départementaux seront régulièrement présents pour vous renseigner.